

ANGORA ET MOHAIR

Des prix de la laine brute trop bas : on ne peut compter aujourd'hui que sur la vente directe

A) LAPIN A POIL ANGORA

Le lapin angora est élevé pour son poil qui est utilisé par l'industrie textile. Les lainages à base d'angora subissent, de plein fouet, les aléas de la mode et la concurrence internationale.

I - DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le lapin angora présente un poil long généralement blanc immaculé. L'angora a une grande réputation pour son toucher soyeux et sa légèreté. Cette laine noble, très chaude, présente peu de risque d'allergie.

Chez le lapin Angora toutes les catégories de poils sont allongées. Les poils du lapin angora poussent plus longtemps et plus vite. Chez le lapin traditionnel on peut mesurer une croissance de 10 millimètres par semaine pendant un mois alors que chez l'Angora la croissance dure trois mois à trois mois et demi. En fait, la mutation génétique affecte le fonctionnement du follicule pileux tant dans sa composition que dans sa structure. (Source : www.ffc.asso.fr)

Le poil angora français, de type jarreux (avec des poils de plus de 12 cm de long) est un poil calibré, issu d'un travail de sélection des souches. Il est récolté par dépilation et non par tonte et presque exclusivement sur des femelles.

Les souches de lapin allemandes produisent un poil plus court, plus fin et plus doux, utilisé principalement pour la fabrication de sous-vêtements. Ce type de poil est tondu.

II - LE CONTEXTE : UN MARCHÉ DE NICHE

La production mondiale s'élevait à 9 000 tonnes par an en 1989. La France est un des pays traditionnellement producteurs. Aujourd'hui, les élevages se situent dans toute la France mais le bassin de production historique et qui le reste toutefois aujourd'hui, est le Grand Ouest (Pays de Loire, Normandie, Deux-Sèvres...). Mais la production française a chuté dramatiquement depuis 25 ans. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une trentaine d'élevages professionnels (plus de 50 lapins) en France dont seulement 5 exerçant cette production en activité principale (Source : *UTALAF 2017*).

ANNEE	PRODUCTION ANNUELLE	STOCK (estimation)
1989	210 tonnes	
2000	3 à 5 tonnes	25 tonnes
2008	3 tonnes	8 tonnes
2013	3 à 4 tonnes	Environ 6 à 7 tonnes
2015	3 tonnes	2 tonnes
2016	2,5 tonnes	≤ 2 tonnes

(Source : *UTALAF 2017*)

Actuellement une très grande partie de la production est vendue sous forme de pelotes et de produits finis par les éleveurs eux-mêmes (Source : *UTALAF 2017*).

La Chine, devenue le premier producteur mondial, fournit plus de 90 % du poil échangé au niveau international (environ 1 000 tonnes (Source : *UTALAF 2017*)). L'angora de Chine est tondu fin et court et fournit donc un poil de moins bonne qualité. Les industriels incorporent généralement 5 % de poils de souches françaises pour 95 % de poils issus de lapins de souches allemandes afin de donner un aspect fourrure avec des poils plus longs.

La vente de poil brut est pratiquement inexistante car elle ne permet pas la rentabilité de l'atelier. De plus, sa commercialisation est difficile même si la demande tend à augmenter. Le cours du poil angora français est remonté depuis 2013. En effet, l'action de l'association PETA pour dénoncer les

pratiques de dépilation en Chine a mis en valeur les bonnes pratiques des éleveurs européens. Le prix, qui était descendu jusqu'à 30 €/kg, est remonté en 2014 à 45 €/kg (*Source : UTALAF 2014*). Cet accroissement du prix, lié également à la raréfaction du produit, a continué d'augmenter jusqu'à atteindre en 2017 un prix moyen de 62 €/kg. Il reste bas par rapport au coût de production (le prix de revient serait autour des 70 € pour un système en rythme de croisière). La vente de fil est plus importante en volume que la vente de poils. Le prix du fil dépend fortement de sa qualité et est donc très variable.

Le croisement de certains lapins permet d'obtenir de nouvelles couleurs. Le prix du fil de couleur est plus élevé, mais très peu d'éleveurs ont suffisamment d'animaux de couleur pour produire ce fil de façon industrielle. Seul un éleveur en France propose une gamme étendue de couleurs stabilisées (*Source : UTALAF*).

III - UNE POLEMIQUE EN 2016

En Septembre 2016, l'association ONEVOICE de défense des animaux a lancé une polémique dans les médias et sur les réseaux sociaux, diffusant en caméras cachées des pratiques d'élevage chez des producteurs Français. Ces dernières montraient des animaux criant lors de pratique telle tatouage mais surtout lors de la dépilation.

Cette polémique n'a pas eu d'impact sur la vente directe ou la vente en gros. Mais elle a fermé des marchés potentiels qui étaient en cours de partenariat, telle que la haute couture. En effet, les grandes marques (Yves Saint Laurent, Givenchy...) étaient très attirées par ce produit de qualité exceptionnelle qu'elles ne trouvaient pas ailleurs. La polémique a freiné leur entrain.

Cependant, cette crise a permis de réveiller les éleveurs français. En effet, alors que la profession essayait de mettre en place un cahier des charges mettant en valeur les bonnes pratiques d'élevage sans susciter un engouement particulier des éleveurs (notamment, l'utilisation du **lagodendron** (fourrage à base de luzerne concentrée) qui permet de déclencher une mue et ainsi rendre la dépilation plus aisée et sans douleurs pour l'animal) ; aujourd'hui, 27 éleveurs sur 30 utilisent le **lagodendron** et la grande majorité d'entre eux ont signé le cahier des charges de qualité. Ce même groupe de travail diffusera en automne 2017 des vidéos de promotion pour mettre en valeur le poil angora français et les producteurs adhérents au CC.

IV - L'ORGANISATION EN FRANCE

L'UTALAF, organisation professionnelle nationale à vocation technique, est née fin 1996. Elle a pour objectif :

- de faire reconnaître et de valoriser le poil français,
- de susciter l'intérêt des distributeurs et d'intéresser de nouveaux industriels.

Elle regroupe une trentaine de producteurs en 2014. La totalité des producteurs commercialise leurs produits transformés (fils et textiles) en vente directe. Seuls quelques éleveurs vendent encore de la laine brute.

« Angora Qualité et Douceur de France » est une marque avec un cahier des charges, détenue par UTALAF.

V - TECHNIQUE : IL FAUT APPRENDRE A DEPILER

L'élevage est proche d'un élevage traditionnel de lapin de chair.

Les lapins sont logés dans des clapiers superposés sur 3 à 4 hauteurs, en case individuelle. La litière de paille permet de garder la fourrure propre et de limiter les maladies des pieds et du système digestif. Les clapiers sont placés dans un bâtiment isolé (la température optimale se situe entre 12 et 20° C). Chaque case est équipée d'un abreuvoir automatique et d'une trémie pour la distribution de l'aliment.

A base de foin de luzerne, d'avoine, d'orge et de granulés riches en soufre, l'alimentation du lapin angora est modulée en fonction de l'état du poil. Elle varie de 240 g/j pour les lapins nus à 120 g/j juste avant la dépilation. Les jeunes sont moins nourris afin de préserver leur bon état sanitaire. Une diète hebdomadaire est obligatoire afin d'éliminer les boules de poils qui se forment dans l'estomac). A partir de l'âge de 5 mois (c'est-à-dire à partir de la deuxième récolte) et 4 à 5 jours avant chaque dépilation, les lapins ont un complément alimentaire de lagodendron, granulé ayant une propriété dépilatoire. Il rend la dépilation plus rapide (15 mn).

La reproduction est limitée au renouvellement du cheptel (20-25 % par an). Seuls 4 lapereaux sont conservés par portée étant donné les faibles qualités laitières des lapines.

La sélection est rigoureuse : seuls sont conservés les sujets susceptibles de fournir une production de poil élevée et de bonne qualité. Les mâles produisent moins de poils que les femelles. Quelques mâles sont conservés pour la reproduction. Les autres sont éliminés dès la naissance, ainsi que les animaux présentant un défaut.

Le sevrage est une opération délicate qui peut entraîner une mortalité élevée. On préconise un sevrage progressif. Les pertes dues à l'entérococolite épizootique sont importantes (jusqu'à 15 % des jeunes de moins de 5 mois).

Au démarrage, le cheptel de production est obtenu par une reproduction intensive de l'élevage à partir d'un effectif de départ de 5 % du cheptel final. L'objectif est atteint en 2 ans.

Ainsi, la phase de démarrage est déterminante puisqu'elle va définir le potentiel de production du cheptel. Cette phase nécessite beaucoup de soins dans le choix des reproducteurs et dans la sélection des animaux, afin d'obtenir un cheptel performant. Les lapins sont réformés entre 5 et 6 ans s'ils n'ont pas été abattus avant pour cause de maladie.

La première dépilation a lieu à l'âge de deux mois aux ciseaux. Elle est renouvelée idéalement tous les 100 jours, à la main, à l'aide d'un peigne spécial, l'épillette. En hiver, la dépilation se fait en deux fois afin de protéger l'animal du froid. Chaque dépilation dure 15 minutes. On compte moins de 3,5 heures de travail annuel par lapin (le plus long est d'assurer le nettoyage des clapiers).

Une personne peut s'occuper de 200 à 600 lapins angoras, en fonction du temps passé à la transformation et à la commercialisation.

Production annuelle :

Femelle adulte : 1 200 g de poil en moyenne (dont 1kg de première qualité, le reste de poils feutré et court)
Mâle adulte : 800 g de poil
Première année : 650 g
Pour une épilation toutes les 14 semaines : 225 à 450 g par dépilation.

VI - TRANSFORMATION, INDISPENSABLE AUJOURD'HUI POUR VIVRE DE L'ELEVAGE DE LAPIN ANGORA

La transformation de la laine en fil est généralement effectuée par des filateurs angoratiers. Ils ne sont plus que 3 en France. Pour les petites quantités de laine, il est aussi possible de filer la laine à la ferme, mais ce travail long et coûteux ne permet pas d'obtenir un fil aussi régulier. Le prix de la transformation en fil brut est d'environ 20 €/kg.

Il faut compter un coût de 100 €/kg pour un fil teint, et transformé en pelote.

La transformation du fil en textile est ensuite assurée par l'agriculteur qui tricote ou par des prestataires. Cette étape est déterminante. La qualité du tricot et du modèle doit être irréprochable pour un produit dont le prix sera beaucoup plus élevé que les textiles transformés à l'étranger.

TEMOIGNAGE

Le président de l'UTALAF est catégorique : « *un élevage de lapins angoras ne peut être rentable que si le poil est transformé et vendu sous forme de produits finis (textiles) en vente directe auprès de particuliers* ». Pour lui, la clé de la réussite est de se situer dans un bassin touristique. En effet, le développement de l'accueil à la ferme reste le moyen le plus efficace pour assurer ses ventes. Et la vente est l'enjeu majeur d'un tel projet.

VII - ADRESSES UTILES

Union Technique des Eleveurs et des Associations d'Eleveurs de Lapins Angora Français (UTALAF)

Contact : Arnaud KASTNER

Plamont – 24590 ST GENIES

Tél. 06 72 96 85 51

e-mail : arnaud.kastner@gmail.com

INRA

Station d'Amélioration Génétique des Animaux

Contact : M. Daniel ALLAIN (Adjoint Partenariat du Département de Génétique Animale)

24, Chemin Borde Rouge, Auzeville - CS 52627

31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 28 50 17

Fax. 05 61 28 53 08

Fédération Française de Cuniculture (FFC)

Présidente : Jeannine JEHL

9, Rue des Romains – 67600 BALDENHEIM

Tél. 03 90 56 10 73

Site internet : www.ffc.asso.fr

[Mail : jehl@wanadoo.fr](mailto:jehl@wanadoo.fr)

Pour en savoir plus ...

Collection FAO : LE LAPIN élevage et pathologie, l'angora (page 193-200) www.fao.org/3/a-t1690f.pdf

B) CHEVRE ANGORA A POIL MOHAIR

I - DE QUOI PARLE-T-ON ?

La chèvre angora à poil mohair est originaire d'Ankara en Turquie. La production s'est développée en France dans les années 80. La production principale de cet élevage est le poil mohair. Les chèvres ont été améliorées grâce à la mise en place 'un programme français de sélection portant sur l'amélioration de la fibre Mohair vers une qualité fixe, homogène et sans jarre. (Source : www.capgenes.com) Le mohair est un produit haut de gamme, dont la fibre est brillante, chaude et résistante. Les fibres les plus fines (Kidmohair) sont réservées pour les articles portés à même la peau. Les fibres issues des jeunes, les plus chaudes, sont tissées en plaid. La quatrième catégorie, issue des adultes, dans laquelle les jarres, poils plus longs sont présents, est souvent mélangée à la laine de mouton ou utilisée pour les tapis.

II - CONTEXTE ET DEBOUCHES

La France importe chaque année 1 600 t de mohair (FAO) pour l'industrie textile. La production mondiale de mohair est d'environ 5 millions de tonnes en 2012 (Mohair SA 2013). Il n'existe pas pour autant de marché du mohair brut français ; la production nationale (20T par an dont 15 T en Mohair des Fermes de France en 2013) n'étant pas assez importante pour satisfaire la demande et intéresser les industriels. On dénombre une centaine d'éleveurs en France, soit environ 5 000 animaux

Année	Nombre d'éleveurs	Production (en kg)
1986	30	1 000
1989	118	12 000
2002	130	14 000
2010	140	16 000
2013	100	15 000
2017	110	13 000
2019	100	15 000

(Source : www.mohair-France.com)

(source : ANECA2019)

En 30 ans, la production mondiale a été divisée par 5, ce qui a permis une remontée des cours mondiaux. Les principaux pôles de production sont l'Afrique du Sud (47 % de la production en 2013 et 6 % pour le Lesotho) et l'Argentine (16 %), viennent ensuite le Texas, puis l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Turquie. Au niveau mondial, le mohair représente 1 % des fibres naturelles (FAO 2009).

Notons que les prix de revient du mohair brut sont de 30 à 40 €/kg en France alors que les prix de cette matière importée sont compris entre 7 et 15 €/kg. Ainsi, pour faire face aux cours mondiaux bas et fluctuants (7 à 15 €/kg), la seule solution s'offrant aux éleveurs français est la vente directe.

III - LA TRANSFORMATION DU MOHAIR

Pour une raison de rentabilité, il n'existe pas en France de filière de vente de mohair brut, tous les producteurs de mohair vendent donc des produits finis.

Il y a trois possibilités pour transformer son mohair en France :

- La majorité des producteurs (de 70 à 80%) se sont organisés autour d'une coopérative de transformation collective, la SICA Mohair, qui est propriétaire de la marque « Le Mohair des Fermes de France » depuis 1994 ;
- Quelques producteurs s'occupent eux-mêmes de la transformation de leurs produits (mise en fils via des Mini mills en propriété ou privées)
- Depuis Mars 2014, une structure privée s'occupe aussi de la transformation du mohair, il s'agit de 'Joly Chaussettes'

L'association du Mohair des Fermes de France est chargée d'assurer la promotion de la marque « MOHAIR DES FERMES DE France » pour l'ensemble des éleveurs apporteurs à la SICA MOHAIR et bénéficiaires de la marque. L'association a pour rôle d'assurer la promotion de la marque pour le compte des éleveurs dépositaires.

Il existe une grande gamme de produits finis : pelotes à tricoter, chaussettes, bonnets, gants, écharpes, pulls, ponchos, plaids, couvertures ... Les produits varient notamment en fonction de la qualité du mohair, certains, comme les couvertures, les plaids, peuvent même être tissés plutôt que tricotés.

Le marché de tous ces articles à base de mohair est celui du textile, pour lesquels les phénomènes de mode sont très importants (adaptation des couleurs et des formes d'une année sur l'autre).

IV - ASPECTS TECHNIQUES

La chèvre angora est un animal rustique, à caractère assez placide, ayant un comportement comparable à celui de la brebis.

Deux souches dominent la production :

- l'Australienne,
- la Texane.

En France, les éleveurs ont entrepris, dans le cadre de Capgènes, de sélectionner une race Chèvre Angora française (en partenariat avec la SICA Mohair).

La période de reproduction se situe généralement d'août à novembre et la première mise à saillie à lieu vers l'âge de 18 mois. La durée de gestation est de 5 mois. La chèvre donne naissance entre janvier et mai à 1 ou 2 chevreaux. Leur espérance de vie est d'une dizaine d'années.

Les poids sont en moyenne de 30 à 40 kg pour les femelles et de 40 à 60 kg pour les mâles.

C'est un animal robuste ne présentant pas de pathologie particulière. Il est soumis à la prophylaxie en vigueur concernant la brucellose caprine. Toutefois, comme la plupart des petits ruminants, il est sensible :

- à la coccidiose chez les jeunes de l'année,
- aux strongles et ténias chez les adultes,
- aux problèmes pulmonaires.

L'élevage des jeunes est délicat car les mères sont peu « maternelles ». Une attention particulière sera portée aux chevreaux pendant les 10 premiers mois.

Une surveillance concernera les parasites externes et tout particulièrement les poux qui peuvent occasionner des pertes importantes de mohair par coupure du poil à la base et arrachage par frottement des animaux. La chèvre angora nécessite aussi des apports réguliers et diversifiés en minéraux.

La conduite d'un troupeau de chèvres angora est assez proche de celle d'un troupeau de brebis viande. La chèvre angora est un ruminant. L'alimentation doit couvrir les besoins générés par la production continue de mohair (plus de 2 cm/mois) et les autres besoins (gestation, allaitement, ...).

Selon les ressources de l'exploitation, différents systèmes d'alimentation peuvent être mis en place :

- système hors sol : plus de 400 kg de foin/chèvre/an et 60 à 70 kg de concentrés/chèvre/an,
- base fourragère, c'est-à-dire pâturage sur prairies cultivées ou irriguées : de 250 à 350 kg de foin/chèvre/an et 10 à 50 kg de concentrés/chèvre/an.
- pâturage sur parcours et prairies naturelles : de 150 à 250 kg de foin/chèvre/an et 20 à 30 kg de concentrés/chèvre/an.

L'essentiel des structures ont un système de fonctionnement de type semi-extensif, avec des pâturages fournissant une ration de base et une complémentation en fin de gestation, pendant la lactation et la croissance. La concentration moyenne par hectare est comprise entre 8 et 10 chèvres.

Les chevreaux tètent le lait de leur mère, puis sont complétés en foin ou pâturent avec le troupeau. Une complémentation en concentré est nécessaire au cours de la 1^{ère} année. Généralement, les chevreaux sont tondus une 1^{ère} fois à 6 mois, puis ils sont vendus en boucherie en chevreau lourd (8 à 10 kg de viande) ou gardés pour le renouvellement du troupeau. Le marché est étroit. La commercialisation en vente directe est souvent un passage obligé. Dans ce cas, le recours à un prestataire pour assurer la découpe et la transformation peut être intéressant.

Les conditions de logement des animaux influent sur la réussite de l'élevage (en particulier sur l'état sanitaire du troupeau). La chèvre craint plus l'humidité et les courants d'air que le froid.

Sont à prévoir :

- 1,5 m² de surface paillée/chèvre adulte et 1,5 m² de surface paillée/chevrette élevée, 0,4 m² de surface paillée/chevreau et des surfaces pour les mangeoires et couloirs de distribution,

- une longueur d'auge de 0,33 m à 0,40 m/adulte,
- un sol en terre battue ou stabilisé,
- une bonne ventilation et un bon ensoleillement.

A cela s'ajoutent les surfaces nécessaires pour la distribution et le stockage des aliments.

V - ELEMENTS TECHNICO-ECONOMIQUES

La production principale de ce type d'élevage est l'obtention de la fibre mohair sans négliger toutefois les sous-produits tels que la viande de chevreaux, les peaux ou les cuirs.

Il est fortement déconseillé de constituer un troupeau par le mélange d'animaux issus de différents élevages. Capgènes assure avec les éleveurs la sélection de la race Angora français. Le suivi du contrôle des performances et de la filiation garantit l'origine et la qualité des animaux. Ce service est gratuit pour les adhérents de Capgènes. La valeur génétique du troupeau, en lien avec la qualité du fourrage et du complément, vont influencer sur l'état de santé des animaux et sur la production de mohair, tant en qualité qu'en quantité.

Un mâle est à prévoir pour 30 à 35 chèvres adultes.

Il est possible d'augmenter rapidement l'effectif du troupeau en conservant des mâles castrés puisque ceux-ci produisent aussi du mohair (néanmoins leur toison a tendance à devenir plus rapidement grossière que celle des femelles).

La première tonte a lieu vers l'âge de 6 mois, puis 2 fois par an en février (avant les mises bas) et en août (avant les saillies). Le matériel utilisé est similaire à celui des ovins, avec des peignes spéciaux.

Production annuelle de mohair brut :

La production est de 4 kg en moyenne par adulte :

Mâle : 3 à 7 kg

Femelle : 2 à 5 kg

Les écarts de productivité selon les élevages proviennent pour l'essentiel des souches, de l'alimentation et de la conduite d'élevage. La production a un rendement de 75 % en moyenne, chiffre difficilement augmentable du fait de la technique naturelle de l'exploitation. Mais la productivité des animaux en mohair n'est pas le seul critère à prendre en compte. Les aspects qualitatifs sont, aussi, extrêmement importants : diamètres des fibres (kid mohair, younggoat ou mohair adulte), présence de jarre, densité des fibres, lustre de la toison, ... Le tri de la toison est une étape importante dans la conduite de l'élevage.

Classement des fibres :

Kid mohair ou mohair du chevreau ou younggoat	classe 1, 2 ou 3
Mohair des adultes	classe 4

Les éleveurs envoient ensuite leur mohair brut trié à des structures de transformation. Le processus de transformation est réalisé à façon : lavage, cardage et peignage afin d'obtenir des rubans. Ces rubans permettront de réaliser plusieurs fils, teints puis mis en pelotes ou transformés en produits finis. Les délais de transformation varient de 6 à 8 mois, il est donc nécessaire d'avoir un stock suffisant de produits transformés pour assurer la commercialisation

Peu de données technico-économiques existent sauf en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Exploitation type (zone de moyenne montagne : moyenne 3 exploitations "petits troupeaux")

Source : Synthèse des bilans technico-économiques d'ateliers de chèvres angoras (Henriette Coursange – Syndicat Caprin des Hautes Alpes– Résultats 2013 - novembre 2014)

Résultats 2013 – Atelier caprin – moyenne sur 3 exploitations

Surfaces et troupeau	
SAU Caprine	5 à 10 ha
Parcours	0 à 20 ha
Effectif	58 angoras
Fourrage consommé	389 kg/angora/an
Complémentation	100 kg/angora/an
Mohair produit	166 kg (soit 2,9 kg/angora)
Mohair transformé	121 kg
Mohair commercialisé en brut	0
Mohair commercialisé en transformé	131 kg
% vendu en transformé/production	79 %
Rendement à la transformation (quantité de mohair obtenu à partir du mohair brut)	68 %
Répartition des produits vendus (en % du chiffre d'affaires)	Fil à tricoter : 20 % Couvertures : 7 % Produits finis : 73 %

RESULTATS ECONOMIQUES	
PRODUIT TOTAL/ANGORA	459 € <i>(hors variation de stocks et prime à la chèvre)</i>
<i>Dont</i>	
Mohair brut	0
Mohair transformé	440 € <i>(prix de vente moyen : 194 €/kg)</i>
Viande et peaux	19 €
CHARGES OPERATIONNELLES/ANGORA	333 €
<i>Dont</i>	
Achat aliments	13 €
Frais élevage	30 €
Charges SFP	14 €
Transformation	191 € <i>(soit 9 1 €/kg transformé)</i>
Commercialisation	85 € <i>(soit 35 €/kg vendu)</i>
MARGE BRUTE/ANGORA	126 €
	soit 7 308 € pour l'atelier

Pour un élevage spécialisé angora, il faut compter au minimum 125 angoras adultes ; soit 305 kg de mohair produit par an. La marge brute s'élève à 17 224 € (résultats 2013 – source Syndicat Départemental d'Élevage Caprin – Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes – Henriette COURSANGE – novembre 2014 sur 3 exploitations "ateliers grands troupeaux").

Dans les grands troupeaux, une partie du mohair est vendue en brut (11,5 %) et une partie en transformé (79 %). La marge brute est de 17 224 € en moyenne.

En conclusion...

Cette production nécessite peu d'investissements lourds en bâtiments ou en matériel. Elle est souvent complémentaire d'une activité touristique ou ovine. La vente en circuit court est indispensable pour une bonne valorisation en contre-partie d'une forte implication dans la vente qui est le nerf de cette activité (Source : ANECA 2017). La demande en produits naturels de qualité est forte. Le produit est stockable. Par contre, il n'existe pas de marché organisé en mohair brut ou transformé, ni en chevreaux. Une trésorerie solide et un financement pour la constitution des stocks de mohair au départ sont nécessaires. La commercialisation est sensible aux phénomènes de mode.

En se rapprochant de la vente des autres produits du terroir à travers des salons, foires ou marchés, le producteur peut mieux vendre. En effet la laine fait partie du même univers de consommation. Du temps et des compétences sont nécessaires pour le tri de la laine et la commercialisation.

VI - ADRESSES UTILES

– Instituts Techniques :

ANECA (Association Nationale des Eleveurs de Chèvres Angora) et Association Interprofessionnelle du Mohair Français

Contact : Sophie AZAN pour ANECA

Les Nauzes - 81580 SOUAL

Tél. 05 63 82 52 72

e.mail : aneca@arsoe-soual.com

site : www.aneca-mohair.com

CAPGENES SECTION ANGORA (reproduction génétique)

Agropole – 2135, Route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

Tél. 05 49 56 10 75

Fax. 05 49 56 46 53

e.mail : capgenes@capgenes.com

Site : www.capgenes.com

INRA SAGA

Station d'Amélioration Génétique des Animaux

Contact : Edwige QUILLET

24, chemin Borde Rouge – CS 52627 – AUZEVILLE –

31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX

Tél. 05 61 28 50 17

Fax. 05 61 28 53 08

I.F.T.H (Institut Français Textile et Habillement)

14, Rue des Reculettes – 75013 PARIS

Tél. 01 44 08 19 00

Site: <http://ifth.org>

Syndicat Caprin des Hautes Alpes

Technicienne caprin : H. Coursange

8 ter, rue du Capitaine de Bresson – 05000 GAP

Tél. 04 92 52 53 00

AMOPACA (Association des producteurs de Mohair en Provence Alpes Côte d'Azur)

Chambre d'Agriculture

Contact : M^{me} GUIGNIER Lucette

8, Ter rue du Capitaine de Bresson - 05000 GAP

Tél. 04 92 52 53 27

Fax. 04 95 52 84 71

– Transformateurs :

SICA MOHAIR

153, avenue Sidobre - 81100 CASTRES

Tél. 05 63 35 67 51

Fax. 05 63 51 12 17

e-mail : sicamohair@wanadoo.fr

site : www.sicamohair.com

- Autres :

Centre de Ressources et de Documentation Caprine (CRDC)

Service CRDC

ACTALIA - Avenue F.Mitterrand – BP 49 – 17700 SURGERES

Tél. 05 46 27 69 87

Mail : actalia17@actalia.fr

Association Textile Européenne de Liaison, d'Innovation, d'Echange et Recherche

ATELIER-Laines d'Europe - c/o Filature de Chantemerle - 05330 Saint Chaffrey

Tel. 04 92 25 71 88

e.mail : atelier5@orange.fr

Association Cap laine

Route du Pré Long – 04250 LA MOTTE DU CAIRE

e-mail : contact@caplaine.fr

site : <http://caplaine.fr/>